SAINT-VARENT commerciale associative Usanisée par Saint-Varent.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021

- Des travaux dans le logement situé au-dessus de l'atelier poterie ont été effectués par des bénévoles du Centre SocioCulturel du Saint-Varentais, afin d'y faire un logement d'urgence. SocioCulturel demande Centre remboursement de la somme de 460,96 € pour les fournitures diverses achetées que le Conseil Municipal a accepté de rembourser.
- Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les

tarifs de la restauration scolaire de 1,57 %, le tarif enfant a été fixé à 3,25 € et celui pour les adultes à 5,90 €, à compter de la prochaine rentrée scolaire.

• Une subvention de fonctionnement de 155 € a été attribuée pour cette année à une nouvelle association dénommée « V.T.T. Les Mules ». Cette association a pour but la promotion et la pratique du vélo tout terrain.

RENTRÉE SCOLAIRE À LA JOYETTE

La rentrée des 156 élèves de l'école élémentaire s'est faite, comme partout en France, le mardi 2 septembre dernier. La directrice Sandrine DA SILVA et toute l'équipe pédagogique ont accueilli ces écoliers, répartis dans 8 classes :

- Nathalie GOURDON CP 21 élèves
- Séverine MIGEON CE1/CE2 20 élèves
- Sandrine DA SILVA CM1 22 élèves
- Ghislaine MARIN CM2 19 élèves

- Annabelle MONDES CE1 23 élèves
- Nathalie RODRIGUES CE2/CM1 19 élèves
- Adeline BAUDIN CM1/CM2 20 élèves
- Lise TEILLIER ULIS 12 élèves

L'année dernière, l'école a été labellisée "Euroscol", label accordé aux établissements scolaires tournés vers l'Europe. Cette distinction récompense l'engagement de l'école, depuis quelques années, dans l'apprentissage des langues étrangères.

Félicitations à toute l'équipe pédagogique.

LA MOBILITÉ SUR LE THOUARSAIS...

Vous avez une question sur votre mobilité ou sur les services existants, venez vous renseigner à la maison des Mobilités, un lieu unique pour vous conseiller sur les solutions alternatives à la voiture individuelle.

MODE ACTIFS

Afin de simplifier vos déplacements à pied et à vélo,
la Communauté de Communes a développé plusieurs services :



Plan de Marchabilité

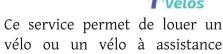
Ce plan a été mis en place et vous pouvez retrouver des bornes piétonnes indiquant les principaux bâtiments avec leur distance en minutes.

Une façon rapide de constater que beaucoup d'équipements sont rapidement accessibles à pied.

En savoir + :
www.thouars-communaute.fr/
plan-marchabilite

Service T'vélos

électrique.



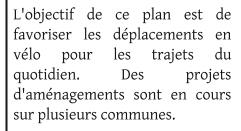
Ainsi, louer un vélo pour ses déplacements quotidiens, un week-end en famille ou une semaine de vacances, c'est maintenant possible.

Pour Saint-Varent, rendez-vous directement à l'épicerie :

"Le Panier Saint-Varentais"

Tél.: 05 49 96 31 49 ou chez un des nombreux partenaires thouarsais.

Plan vélo



Une des premières réalisations sera la mise en place d'itinéraires bis pour relier en vélo les communes entre elles.

Ils vous permettront de circuler en vélo via des chemins ruraux ou des routes départementales peu fréquentées.

En savoir + : www.thouars-communaute.fr/se-deplacer-velo

Comm'Bus

C'est un service de transport à la demande. Le minibus vient chez vous et vous emmène aux lieux définis.

Le service fonctionne par un système de semaines paires ou impaires et par secteur selon votre lieu d'habitation.

Voici les créneaux horaires pour les communes de Coulonges-Thouarsais, Glénay, Luché-Thouarsais, Luzay, Pierrefitte, Sainte-Gemme et Saint-Varent:

Jours de fonctionnement	Semaine Paire	Semaine Impaire
Lundi		14h à 17h45
Mardi	8h30 à 12h	
Mercredi		9h à 11h30
Jeudi	14h à 17h45	
Vendredi		8h30 à 12h30



Pour utiliser le Comm'bus, vous devez obligatoirement réserver au plus tard la veille. La réservation se fait au 05 49 66 14 14 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

En savoir + : www.thouars-communaute.fr/se-deplacer-comm-bus

LE COVOITURAGE

Le covoiturage est un mode de déplacement pratique, économique et convivial. Vous pouvez covoiturer pour les trajets du quotidien ou les trajets de longues ditances. Pour améliorer et faciliter vos déplacements, plusieurs aires de covoiturage sont aménagées sur le territoire, dont une à Riblaire.

Ces parkings peuvent servir de lieu de rendez-vous ou de dépose, mais aussi vous permettre de stationner votre voiture dans un endroit adapté, si vous êtes passager. Le stationnement est gratuit et n'a pas de temps limité.

La Communauté de Communes met à disposition des habitants un groupe Facebook de covoiturage : **Covoiturage en Thouarsais**. En le rejoignant, vous pouvez proposer ou rechercher des trajets de courtes et longues distances.



... LA MOBILITÉ SUR LE THOUARSAIS (SUITE)

LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous cherchez une solution pour vous rendre à vos rendez-vous, pratiquer une activité, aller dans un commerce mais vous n'avez pas de solution pour vous déplacer?

T'SOLID'R

C'est un système de transport basé sur la solidarité et le volontariat. Un bénévole donne un peu de son temps pour vous transporter contre une indemnité de 0,35 €/km. Il est possible de faire une demande pour des trajets en dehors de la CCT.



Venez aux permanences délocalisées pour s'inscrire, se renseigner et/ou retrouver des utilisateurs et des bénévoles.

LOCATION SOLIDAIRE

La Maison des mobilités dispose d'un parc de véhicules électriques et thermiques (vélo à assistance électrique, scooter et voiture) en location pour l'insertion socio-professionnelle.

Ce fonctionnement permet de répondre aux demandes urgentes afin d'accepter un emploi ou une formation.

Ce service est accessible sur orientation d'un partenaire social.

En savoir +: www.thouars-communaute.fr/la_maison_des_mobilites

Maison des mobilités - 21, avenue Victor Hugo - Thouars 05 49 66 76 40 ou 06 44 23 27 88 / cscmobilite79100@gmail.com / http://thouars.csc.org

Communauté de Communes du Thouarsais - 5, rue Anne Desrays - Thouars 05 49 66 68 68 / marie.sourisseau@thouars-communaute.fr / www.thouars-communaute.fr/

DÉCOUVERTES SPORTIVES ET CULTURELLES

Sous réserve des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire, la matinée "Découverte des sports et de la culture Saint-Varentais" aura lieu le samedi 18 septembre prochain, de 10h à 13h, au complexe sportif Alain Bossay, de Saint-Varent.

Cette matinée vous permettra de découvrir différentes associations sportives et culturelles, sous forme de challenge.

Le Centre Socioculturel du Saint-Varentais sera présent pour présenter et prendre les inscriptions des activités proposées par le CSC.

Une personne, du service des sports de la Communauté de Communes du Thouarsais, sera présente pour faire connaître et inscrire les enfants, qui le souhaitent, aux Multisports.

Venez nombreux.

CIRCUIT COURT: CONSOMMEZ LOCAL!

La collectivité souhaite mobiliser les producteurs locaux et sensibiliser les consommateurs afin de favoriser les circuits courts. En 2019-2020, la Communauté de Communes du Thouarsais a réalisé une étude sur les circuits courts qui a permis de mieux connaître l'offre existante et d'identifier les attentes des habitants du territoire. Plusieurs initiatives ont émergé.

De février à avril 2021, une formation sur la thématique « Votre projet circuits courts de A à Z » animée par l'AFIPAR a été proposée aux agriculteurs. Parmi les sujets abordés : des échanges sur les projets individuels, la stratégie et les outils de communication, le financement des investissements, ou encore l'impact des choix de vente sur l'organisation de l'exploitation, ...

La collectivité a diffusé dès cet été un annuaire des producteurs. Il recense les producteurs souhaitant vendre leurs produits et apporte des éléments concrets (types de produit, contenants disponibles, saisonnalité, ...). Afin de favoriser l'achat en circuits courts, une réflexion est menée sur la création d'un magasin de produits locaux.

Cet annuaire est à télécharger sur le site Internet de la CCT: https://www.thouars-communaute.fr - Rubrique: Environnement / Circuits courts.

DONNEURS DE SANG

Jeudi 30 septembre, de 16h à 19h. Collecte de sang, à la salle Léonard de Vinci. Organisée par les "Donneurs de Sang de Saint-Varent".

Pensez à vous inscrire sur le site www.resadon.fr



CITATION

"On ne fait pas de grandes choses, mais seulement des petites, avec un amour immense."

> **Mère Teresa** (1910-1997) Religieuse, Prix Nobel de la Paix



ETAT CIVIL

LEO

né le 20 mars 2021, au foyer de ${\rm M^{me}}$ et M. Aurélie et Jérôme ${\rm LHOMEDET}$

CONTACT



Pour le bulletin du mois d'octobre 2021, toutes les informations devront être transmises avant le **15 septembre 2021.**

MAIRIE: 05 49 67 62 11 villesaintvarent@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE: 05 49 67 54 41

LAITIER EN CHARRETTE

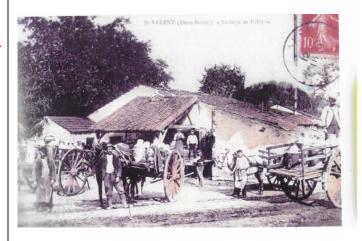
Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, qu'il fasse une chaleur torride, le laitier partait tous les matins ramasser le lait chez les paysans des villages environnants.

Les bidons étaient grands et lourds, ils contenaient 130 litres. Le laitier les tournait avec une grande dextérité. Sous sa charrette, il y avait un coffre en bois qui contenait le beurre et le fromage qu'il distribuait aux agriculteurs. L'été, il arrivait que le beurre soit à la limite du liquide car les réfrigérateurs n'existaient point. La nuit il descendait le beurre dans un seau au fond du puits pour le maintenir au frais. Les paysans apportaient leur lait en seaux que le laitier versait dans un décalitre gradué par litre et ainsi il notait, sur un carnet, la quantité afin que la paie soit effectuée par la laiterie de Riblaire.

Afin de signaler son arrivée le laitier avait, ce qu'il appelait, une corne qui en fait ressemblait à une trompe de chasse, dans laquelle il soufflait pour que les gens viennent. Il ramassait le lait et ramenait du sérum aux agriculteurs pour nourrir les cochons en y ajoutant un peu de farine. Il faut reconnaître, que les normes d'hygiène alimentaire en vigueur actuellement, étaient totalement méconnues. Le sérum vidé, le bidon était rincé à l'eau puis on y versait le lait. Le lait, qui lui même contenait des crottes de chèvres, du poil, devait être filtré pour sembler plus propre.

En fait comme, il séjournait longuement au bout du chemin en plein soleil, c'était un vrai bouillon de culture microbienne. Il n'était point rare que les enfants du fermier passant tout près enlève un peu de crème pour la manger sur une tartine de pain de quatre (quatre livres, c'est à dire deux kg).

Ce métier de laitier occupait souvent un homme à mi-temps, c'est à dire le matin de 5h à 13h. L'après midi, il travaillait à sa ferme. Le métier de laitier n'accordait qu'un seul jour de repos par an : le jour de Noël. Sinon, il fallait travailler tous les jours. Le laitier ne connaissait pas les congés payés ni la semaine de 40 heures .



Le laitier a, plus tard, pratiqué son métier avec un camion, ce qui était plus fatiguant encore car il fallait à chaque client monter et descendre dans le camion qui était haut.

Ainsi vivaient nos ancêtres. Ils n'avaient ni télé, ni sorties, ni voyage. Leur bonheur consistait dans les valeurs véritables, l'être plus que le paraître, c'est à dire la famille, l'honneur.

Les gens ne se plaignaient pas, ils avaient le sens du travail qu'ils considéraient à juste titre comme leur contribution à la marche de la société.

Guy Rambault